

Question de Daniel Senesael à Marie-Christine Marghem
Ministre de l'environnement

Objet : Le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris

Madame la Ministre,

Le président Donald Trump a annoncé jeudi 1^{er} juin une sortie des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat. Cette décision dangereuse et irrationnelle a provoqué une onde de choc chez les 194 autres pays signataires de ce texte historique.

Après la déception, il est nécessaire d'analyser les conséquences précises du retrait américain et de mettre tout en œuvre pour remplir les objectifs de l'accord.

Madame la Ministre,

- Concrètement, quand le retrait américain sera-t-il effectif ?
- Avez-vous eu des concertations européennes suite à la décision du Président Trump ?
- Enfin, quelles sont les mesures qui doivent être prises aux niveaux belge, européen et onusien afin de consolider l'acquis de Paris ?

Je vous remercie,

Daniel Senesael
Député Fédéral

Réponse de la Ministre :

Merci pour vos questions sur ce thème d'actualité particulièrement important.

Comme vous le savez, le Président Trump a formellement annoncé le 1^{er} juin 2017 que les États-Unis se retireront de l'Accord de Paris.

Cet accord est un tournant dans la politique climatique multilatérale : il est en effet universel, ambitieux et contraignant. Les dispositions contraignantes qu'il contient portent notamment sur le respect par toutes les Parties d'un plan climat, la contribution des pays développés au financement climatique et un rapportage transparent en matière de politique climatique et de financement climat. La teneur précise de plusieurs de ces obligations, en particulier d'ambition des objectifs de réduction d'émissions et la hauteur des contributions financières, est fixée par les Parties elles-mêmes au niveau national.

Je déplore fortement cette décision des USA et continue de soutenir l'Accord de Paris, tout comme tous les autres pays signataires et de nombreuses autorités sous-nationales, villes et entreprises partout dans le monde – et en particulier aux États-Unis.

Par la voix du Premier ministre, le gouvernement belge a eu l'occasion de communiquer clairement au Président Trump lui-même le point de vue de la Belgique en la matière. Je me suis moi-même immédiatement ralliée au message de la High Ambition Coalition : #committedtoParis.

Le ton politique du message du Président Trump était clair, mais il en faut toutefois plus pour formaliser le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris. Selon l'article 28 de l'Accord de Paris, une Partie peut se retirer en le faisant savoir par écrit au plus tôt trois ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, soit après le 5 novembre 2019. Ce retrait sera alors effectif un an plus tard, ou ultérieurement si une date différente a été définie. Jusqu'à ce que ceci ait lieu, les USA restent donc formellement Partie à l'Accord de Paris. Quant à la volonté exprimée par le Président Trump de renégocier Paris en fonction d'une réduction des engagements américains, je me réfère à la déclaration commune faite par l'Allemagne, l'Italie et la France et d'autres pays et leaders internationaux qui ont immédiatement signalé que cette voie était sans issue.

Il va sans dire que ceci est avant tout un sérieux revers pour tous les partisans d'une approche multilatérale des problèmes mondiaux. Le niveau d'ambition de la politique climatique américaine est revu à la baisse, ce qui risque d'élargir le fossé qui nous sépare de notre objectif de rester bien en-dessous des 2°C. Toutefois, l'impact réel des décisions de Mr. Trump est encore incertain : les récentes déclarations de nombreuses autorités subnationales et acteurs non-étatiques aux États-Unis, la possibilité de recours en justice contre les plans de Mr. Trump et les récents développements encourageants en Chine et en Inde sont autant d'éléments qui pourraient atténuer l'impact du retrait américain. Toutefois, il est inquiétant d'entendre que les contributions financières des USA au soutien de la politique climatique dans les pays en développement cesseront. Mr. Trump a en effet également annoncé que les États-Unis ne verseront pas le solde de 2 milliards de dollars de contributions au Green Climate Fund auxquels s'était engagé le président Obama.

Le communiqué de Trump a été suivi d'une réaction forte non seulement d'un grand nombre d'autres Parties à l'Accord de Paris, mais également d'un grand nombre de villes, entreprises

et états américains qui ont déclaré qu'ils poursuivraient l'exécution de l'Accord de Paris. De son côté, la Fondation Bloomberg Philanthropies a, elle, annoncé qu'elle contribuerait à la hauteur de 15 millions de dollars au budget du Secrétariat de la CCNUCC, afin de rendre possibles certaines de leurs activités soutenant la politique climat des pays en développement.

Un enthousiasme renouvelé pour exécuter les engagements de Paris, est la seule réponse appropriée en ces circonstances. La Belgique soutient totalement cette approche.

Je ne manquerai pas d'examiner avec mes collègues du gouvernement fédéral, des Régions et avec nos partenaires européens quelles initiatives politiques supplémentaires seraient susceptibles d'avoir un effet positif sur ce dossier.

L'annonce du Président Trump signifie la fin du rôle de leader joué par l'administration américaine sous Obama en préparation de la Conférence de Paris sur le climat. Les signaux constructifs issus du sommet Union européenne/Chine de la semaine dernière, notamment, montrent clairement que ces deux partenaires renforceront leur collaboration en la matière.

De même, l'initiative du Canada, de la Chine et de l'Union européenne d'organiser une réunion commune en septembre, qui remplacera probablement de facto le MEF – Major Economies Forum, créé et présidé à l'époque par les États-Unis sous Obama –, indique que la politique isolationniste du Président Trump aura surtout pour effet de miner son influence. Quant au contenu précis et au rôle de ce forum, il faut encore y réfléchir en concertation avec le Canada et la Chine.

Je me permettrai de conclure sur un message clair : il ne fait aucun doute que la Belgique, continuera d'apporter, avec une ténacité renouvelée, sa contribution à une politique climatique multilatérale ambitieuse, afin de préserver le développement durable de la planète et les droits humains, notamment des plus vulnérables partout dans le monde. Les événements de ces derniers jours n'ont fait que renforcer cette conviction.